



# Dispositif

---

## « Cellule Inclusion »

# Qui sommes-nous ?



## ❖ Notre fonction principale:

La Cellule Inclusion est un dispositif mis en place par la ville de Saint-Sébastien-sur-Loire depuis **2017** qui tend à favoriser l'inclusion des enfants à besoins particuliers sur les **écoles publiques de la ville** et **ALSH**, avec ou sans reconnaissance **MDPH**.

## ❖ Les moyens humains:

### → **2 Responsables Inclusion** titulaires



Marine



Fred

### → **2 animateurs Inclusion** titulaires



Clémentine



Gwen

## ❖ Nos missions:

- **L'accompagnement des enfants sur le terrain** → *pause méridienne, temps d'Extras et ALSH principalement*
- **Le suivi administratif des enfants** : rencontres/échanges réguliers avec les familles et professionnels, création et suivi des outils, participation aux EE et ESS, gestion des inscriptions ALSH...
- **L'accompagnement des équipes d'animation**: réunions hebdomadaires, sensibilisations/formations des adultes encadrants
- **Le développement de partenariat et de réseau**: réseau intercommunal autour de l'inclusion, associations, PMI, Protection de l'Enfance, Education Nationale...
- **Le développement de projets annexes** : salles de décharge émotionnelle, malle pédagogique itinérante, rédaction d'une charte inclusive en lien avec l'EN...

# Les outils mis en place

---

- **Les fiches d'informations individuelles:** elles recensent les informations générales sur les enfants suivis et les bonnes conduites à adopter dans le cadre de leur accompagnements
- **La salle de décharge émotionnelle** (*située sur Aimée Verbe*): Elle permet d'offrir un espace d'apaisement et/ou de décharge pour les enfants qui en ressentent le besoin
- **Les outils individuels:** Ils sont multiples (carnet de comportement, planning individualisé, outil de communication, ...) et visent à favoriser l'accueil, l'accompagnement et le suivi de l'enfant
- **La malle pédagogique** (*située sur Marcellin Verbe*): elle contient divers objets sensoriels (visuel, tactile, ...) et peut être proposée aux enfants en cas de besoin

# Les particularités des enfants accueillis

---

- Trouble du spectre de l'autisme
- Déficience auditive
- Handicap moteur
- Trouble Déficitaire de l'Attention avec Hyperactivité
- Troubles des fonctions cognitives
- Troubles du comportement

Selon la particularité de l'enfant, un accompagnement individuel peut être nécessaire, en particulier sur les sorties. La Cellule Inclusion doit pouvoir intervenir sur chacune des situations jugées prioritaires, de manière équitable et l'équipe d'animation sera donc amenée à prendre le relais dans l'accompagnement de ces enfants certains jours.

**Lorsque l'enfant est pris en charge par les équipes, il est primordial de faire remonter les informations relatives à la journée du jeune qu'elles soient positives ou négatives, à la direction/Cellule Inclusion!**

# Nombre d'enfants suivis

ÉCOLES						ALSH (Mercredi + vacances scolaires)	
Année 2024/2025	DOUET	MARIE CURIE	T. MONOD	FONTAINE	PROFONDINE		
MATERNELLE	4	1	3	2	0	MATERNELLE	8
ELEMENTAIRE	2	2	21	1	5	ELEMENTAIRE	22
TOTAL	6	3	24	3	5	TOTAL	30
TOTAL GENERAL	41						